



CAMPUS
Saint Jacques
de Compostelle
Poitiers

Santé - Social



lescomnambules.fr - © Campus Saint-Jacques de Compostelle - Février 2026

Diplôme d'État **Aide-Soignant (DE AS)**

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Profil

- Aucun diplôme requis.
- Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Admission

- Sélection sur dossier et entretien.
- Dossier disponible à partir de mars et entretien de mai à juin. Résultat en juillet.
- Les apprentis sont dispensés des épreuves de sélection. Les personnes disposant d'une promesse d'embauche en apprentissage sont admis directement en formation par le Directeur de l'IFAS.

Objectifs

- Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Évaluer l'état clinique et mettre en œuvre les soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Les +

- ⊕ Équipe pédagogique : formateurs professionnels de santé.
- ⊕ Accompagnement et suivi des stagiaires par un référent pédagogique.
- ⊕ Espace stagiaire : supports de cours, planning ...
- ⊕ Plateaux techniques : salle de pratiques sanitaires, chambres médicalisées.
- ⊕ Salle de simulation de pratiques avec mannequin connecté.



Campus Saint Jacques de Compostelle

2 avenue de la Révolution - 86000 Poitiers • Tél : 05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com • www.stjacquesdecompostelle.com

Contenu de la formation

Durée :

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines (1540 heures) pour un cursus intégral réparties comme suit :

- › 22 semaines d'enseignement en institut de formation (770 h)
- › 22 semaines d'enseignement en stage clinique (770 h)

Si vous êtes titulaire d'un des diplômes suivants, vous bénéficierez d'un allègement de formation.

- › BAC ASSP 2011 : 392 h de formation théorique / 350 h de stage
- › BAC ASSP 2022 : 336 h de formation théorique / 350 h de stage
- › BAC SAPAT : 511 h de formation théorique / 490 h de stage
- › TPAVF : 567 h de formation théorique / 595 h de stage
- › ASMS : 602 h de formation théorique / 595 h de stage
- › DEAES 2021 : 455 h de formation théorique / 420 h de stage
- › DEAES 2016 : 553 h de formation théorique / 420 h de stage
- › ARM 2019 : 553 h de formation théorique / 595 h de stage
- › Ambulancier 2006 : 574 h de formation théorique / 595 h de stage
- › Ambulancier 2022 : 448 h de formation théorique / 490 h de stage
- › DEAP 2006 : 329 h de formation théorique / 245 h de stage

BLOCS À VALIDER

- › **Bloc 1:** Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (module 1.2)
- › **Bloc 2 :** Évaluation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (module 3.4.5)
- › **Bloc 3:** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (module 6.7)
- › **Bloc 4 :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (module 8)
- › **Bloc 5 :** Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (module 9.10)

Apprentissage

Contrat d'apprentissage possible jusqu'à 30 ans ; pas de limite d'âge pour les bénéficiaires d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, ou pour les porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Exemple de rémunération d'un apprenti aide-soignant :

Titulaire d'un bac ASSP ou SAPAT :

- › 54% du SMIC avant 18 ans
- › 66% du SMIC pour les 18-20 ans
- › 76% du SMIC pour les 21-25 ans
- › 100% du SMIC au-delà de 25 ans

Nous proposons la formation aide-soignante en **apprentissage**

- › **pour les cursus intégraux sur 18 mois** (nous consulter pour la rémunération)
- › **pour les cursus partiels sur 12 mois**

Certificateur

- Ministère chargé de la santé ;
- Enregistrement : 28/07/2021
- **Diplôme de Niveau 4**
Code RNCP 40692

Et après ?

- Poste dans le public ou le privé, (soins généraux, psychiatrie, santé mentale, établissements pour personnes âgées, à domicile...).

Poursuite d'études

- Possibilité d'intégrer le DE d'infirmier, le DE d'auxiliaire de puériculture ...

Chiffres clés



Découvrez ici les résultats aux examens, le taux d'insertion professionnelle, etc.



Tarifs

- Frais d'intégration : 100 € pour les demandeurs d'emploi et les personnes en poursuite d'études.
- Tarif 2026, formation intégrale 11 mois : **7 931 €**
- Tarif 2026, formation partielle : **13,20 € taux horaire**
- Prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT en apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- Tarif non soumis à la TVA

Financements

Selon la situation des candidats, le financement de la formation peut être assuré par :

- L'employeur
- Transition Pro
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- La Région Nouvelle-Aquitaine pour les demandeurs d'emploi et les personnes en poursuite d'études.

Contact

05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com

Référent handicap :

Murielle JOYEUX - 05 49 61 60 69



Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Campus Saint Jacques de Compostelle

2 avenue de la Révolution - 86000 Poitiers • Tél : 05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com • www.stjacquesdecompostelle.com